



### Section 1: Identification du Produit Chimique et de la Société

**Frabricant:** Shrader Canada Limitée  
**Adresse:** 830 Progress Court, Oakville, Ontario L6L 6K1  
**Date du Preparation:** 11/18/2003 **Révision:** 0  
**Usage du produit:** Nettoyant.  
**Famille Chimique:** solution aqueuse.

### Section 2: Composition/Information sur les Composants

Ingredients Dangereux	%	DL50 et CL50 (voie espece)	ACGIH TWA	Écotoxicité - Aquatique Toxicité
PETROLEUM GASES, LIQUEFIED, SWEETENED 68476-86-8	5-10	Pas disponible.	Not available	Pas disponible.

### Section 3: Identification des Risques

**Ingestion:** L'ingestion de grandes quantités peut irriter l'estomac.  
**Contact avec la peau:** N'irrite pas la peau. Aucun risque dans des conditions normales d'utilisation.. Le contact prolongé ou répété peut dessécher la peau et causer irritation et une dermatite (acné huileuse ou éruption cutanée).  
**Inhalation:** Aucun risque dans des conditions normales d'utilisation.  
**Contact avec les yeux:** Un contact direct provoque une irritation des yeux.  
**Effets de l'exposition chronique:** Aucun connu.

### Section 4: Premiers Soins

**Ingestion:** Ne pas provoquer le vomissement. Diluer lentement avec 1 ou 2 verres d'eau ou de lait et consulter un medecin. Ne jamais administrer quoi que ce soit par la bouche a une personne inconsciente.  
**Contact avec la peau:** Enlever l'excédent de la peau en l'essuyant. Laver les parties atteintes a l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau.  
**Inhalation:** Non nécessaire en usage normal. Transporter la victime a l'air frais.  
**Contact avec les yeux:** Rincer immédiatement les yeux à grande eau penant au moins 15 minutes en soulevant les paupières inférieures et supérieures. Enlever les verres de contact, si la victime en porte, après le premier rinçage puis continuer à rincer. Appeler un médecin si l'irritation persiste.  
**Information additionnelle:** Le principal danger suivant l'ingestion est l'aspiration de liquide dans les poumons pendant des vomissements subséquents. Il faut faire vomir sous supervision seulement si la victime a ingéré une quantité supérieure à 2 mL/kg de poids corporel. Si des sy

## Section 5: Lutte contre les Incendies

**Méthode du point d'éclair (°C):** sans objet.  
**Projection de la flamme:** sans objet.  
**Classement selon la NFPA:** Aérosol, Niveau 1  
**Limite inférieure (% vol):** Pas disponible.  
**Limite supérieure (% vol):** Pas disponible.

**Température d'autoignition (°C):** Pas disponible.  
**Sensibilité aux chocs:**  
Contenu sous pression. Protéger contre les dommages physiques.

### Conditions d'inflammabilité:

Ne pas utiliser sur le véhicule à moins qu'il ne soit refroidi. Le produit vaporisé projette une flamme au contact avec une source d'inflammation. Contenu sous pression. Ce contenant peut exploser s'il est chauffé. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se déplacer au ras du sol vers une source d'inflammation éloignée du point de manutention du produit.

### Sensibilité aux décharges statiques:

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

### Produits de combustion dangereux:

Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone et autres composés organiques non déterminés.

### Matériel d'extinction:

Mousse antialcool ou brouillard d'eau pour incendies importants. Dioxyde de carbone ou poudre chimique pour petits incendies. Refroidir les contenants exposés au feu en les vaporisant d'eau pour éviter qu'ils n'exploient. Ne pas utiliser un jet d'eau direct.

## Section 6: Mesures en cas de Déversement Accidentels

### Procédures en cas de fuite ou de déversement:

Contenir le déversement. Éviter de contaminer égouts et voies d'eau. Porter des vêtements protecteurs appropriés. Respecter la marche à suivre appropriée pour éviter incendies et explosions pendant le travail. Arrêter le déversement à la source quand cela est sécuritaire. Pour de grands déversements, creuser des fossés pou

## Section 7: Manutention et Entreposage

### Procédures de manutention:

Tenir éloigné des sources de chaleur et d'inflammation et de toute flamme ou étincelle. Ne pas utiliser sur des véhicules chauds. S'assurer que l'aération est adéquate. Éviter de respirer les vapeurs. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Porter tout l'équipement protecteur approprié pendant l'utilisation. Avoir une bonne hygiène personnelle. Éviter de fumer, de manger et de boire pendant l'utilisation. Laver avec de l'eau et du savon après la manutention. Une fois vidés, les contenants peuvent encore renfermer des résidus dangereux.

### Exigences d'entreposage:

Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré. Ne pas entreposer à une température supérieure à 40 °C. Garder à l'abri du gel. Conserver hors de la portée des enfants.

## Section 8: Contrôle de l'Exposition et Protection Individuelle

<b>Appareil respiratoire:</b>	Non requis habituellement. Un respirateur approuvé NIOSH peut être nécessaire si les concentrations dans l'air dépassent la valeur TLV.
<b>gants:</b>	Latex.
<b>Protection pour les yeux:</b>	lunettes de sécurité. Ne pas porter de verres de contact. Ils peuvent aggraver la blessure.
<b>Vêtements:</b>	Porter des vêtements empêchant tout contact du produit avec la peau.
<b>Exigences d'aération:</b>	Aérer suffisamment pour maintenir la concentration des particules en suspension dans l'air sous la valeur TLV. Il n'est pas recommandé de n'utiliser qu'une aération mécanique comme moyen unique de contrôler l'exposition. De l'air de compensation doit touj
<b>Autre:</b>	Aménager une douche et un poste d'urgence pour le lavage des yeux. La sélection de l'équipement protecteur varie selon les conditions d'utilisation.

## Section 9: Propriété Physiques et Chimiques

<b>État physique:</b>	Aérosol
<b>Odeur:</b>	Pas disponible.
<b>Aspect:</b>	Blanc laiteux.
<b>Vitesse d'évaporation:</b>	Pas disponible.
<b>Densité de vapeur (Air=1)</b>	Pas disponible.
<b>Point d'ébullition (°C):</b>	Pas disponible.
<b>pH:</b>	9,6
<b>Solubilité dans l'eau (PD %):</b>	miscible.
<b>Densité (H2O=1):</b>	0,99
<b>Viscosité:</b>	Pas disponible.

## Section 10: Stabilité et Réactivité

**Conditions d'instabilité:**  
Stable aux températures et pressions ambiantes.

**Polymérisation dangereuse:**  
Aucun risque de polymérisation dangereuse.

**Produits de décomposition:**  
Voir Produits de combustion dangereux.

**Matériaux incompatibles:**  
Éviter les oxydants forts comme le HOOH, le HNO<sub>3</sub>, et l'oléum. Lumière.

**Réactivité:**  
Tenir à l'écart de toute source de chaleur, d'étincelles et de flammes.

## Section 11: Renseignements sur la Toxicité

**Irritation par le produit:**  
Aucune.

**Capacité de sensibilisation au produit:**  
Ne contient aucun sensibilisant connu des voies respiratoires ou de la peau.

**Cancérogénicité du produit:**  
Les huiles dérivées du pétrole peuvent contenir des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP). Pendant la raffinage, les hydrocarbures aromatiques polycycliques

(HAP) sont éliminés et, par le fait même, le risque de cancer de la peau normalement assoc

**Effets sur la reproduction:**

Pas disponible.

**Tératogénèse:**

Pas disponible.

**Mutagénicité:**

Pas disponible.

**Produits synergiques:**

Pas disponible.

## Section 12: Renseignements Écologiques

**Environnement:** Pas disponible

**Biodégradabilité:** Ne se biodégrade pas rapidement.

## Section 13: Déchets

**Évacuation des déchets:** Contenu sous pression. Ne pas percer, incinérer ou exposer à la chaleur même si vide. Il faut donner la priorité à la réutilisation ou au recyclage et non jeter le produit, et ce, en toutes circonstances. Ne pas jeter le contenu non utilisé dans les égouts, sur le sol ou dans un cours d'eau. Jeter conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

## Section 14: Renseignements Relatifs au Transport

**Expédition par la route:** AEROSOLS, Class 2.2, UN1950, ERG #126.

**Transport par voies marines:** AEROSOLS, Class 2, UN1950, EmS# F-E, S-U.

Méthode du point d'éclair (°C): sans objet.

**Transport aérien:** Aerosols, Non-flammable, N.O.S., Class 2.2, UN1950, PI 203.

**Exemption:** Selon l'emballage, on peut utiliser l'exemption bien de consommation ou l'exemption quantité limitée.

## Section 15: Législation

**WHMIS:** A, D2B

**LCPE:** Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances.

**Les Produits Controlés (RPC):** Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le RPC, et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le RPC.

## Section 16: Autres Renseignements

**Valeur HMIS:** 241B

**Préparé par:** Michael Jou, B.A.Sc., Shrader Canada Limitée  
**Information Tel #:** 1-905-847-0222, 1-800-201-9486  
**Information Fax #:** (905) 847-5404

URGENCE CANUTEC (613) 996-6666